Dossier social étudiant 2025/2026

Service Social en Faveur des Elèves 45

Préambule

La bourse constitue une aide complémentaire à celle de la famille. A ce titre, elle ne peut se substituer à l'obligation alimentaire qui impose aux parents d'assurer l'entretien de leurs enfants, même majeurs, tant que ces derniers ne sont pas en mesure de subvenir à leurs propres besoins.

01 Les dates et le site à retenir

13 Mars 2025

Début de la campagne

15 Mai 2025

Fin de la campagne

Mai / Juin 2025

Campagne du logement CROUS

31 Décembre 2025

Date limite dépôt DSE

Le dossier de bourse doit être validé par le CROUS pour demander un logement CROUS

www.messervices.etudiant.gouv.fr

- La demande de bourse
- La demande de logement
- Simulateur de bourse
- Les aides existantes

02 Les critères d'attribution

Condition d'âge et d'inscription

Avoir moins de 28 ans et être inscrit dans une formation habilitée à recevoir des boursiers

Condition de nationalité

- être de nationalité française
- être réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire (sous conditions : être depuis au moins 2 ans en France et être rattaché à un foyer fiscal depuis 2 ans)
- être de nationalité d'un état membre de l'Espace Economique Européen (sous conditions)

3 critères pour déterminer le droit à bourse :

- le revenu brut global de la famille
- la composition familiale
- l'éloignement du lieu d'étude (30-249km / plus de 250km)

03 Les échelons de bourses

Echelons Année 2024 – 2025

Echelon Obis

1454€

Echelon 7

6335€

Versement sur 10 mois

Complément au mérite : **900€ annuel** (3 ans maximum) pour les néo bacheliers boursiers dans l'enseignement supérieur et ayant obtenu la mention TB au baccalauréat (versement automatique)

L'AMP (l'aide à la mobilité Parcoursup) : **aide financière de 500€** pour les futurs étudiants qui bénéficient d'une bourse lycée et qui souhaitent s'inscrire dans une formation située HORS de l'académie de résidence – demande possible dès le Juillet 2025 : http://amp.etudiant.gouv.fr/

04 Les documents importants

Les justificatifs devront être scannés au moment où vous ferez votre demande de bourse : Je vous conseille de les scanner avant de commencer à faire la demande.

- L'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 de la famille
- Un RIB au nom de l'étudiant (l'absence de compte courant au nom de l'étudiant n'est pas bloquant pour la saisie et l'étude du dossier social étudiant mais empêchera la mise en paiement au moment de la rentrée)
- En fonction de votre situation, il peut également être demandé, la copie du jugement de divorce, les 2 avis d'imposition si les parents sont divorcés ou séparés…
- Les vœux d'études formulés dans les académies de son choix

05 Le dossier social étudiant

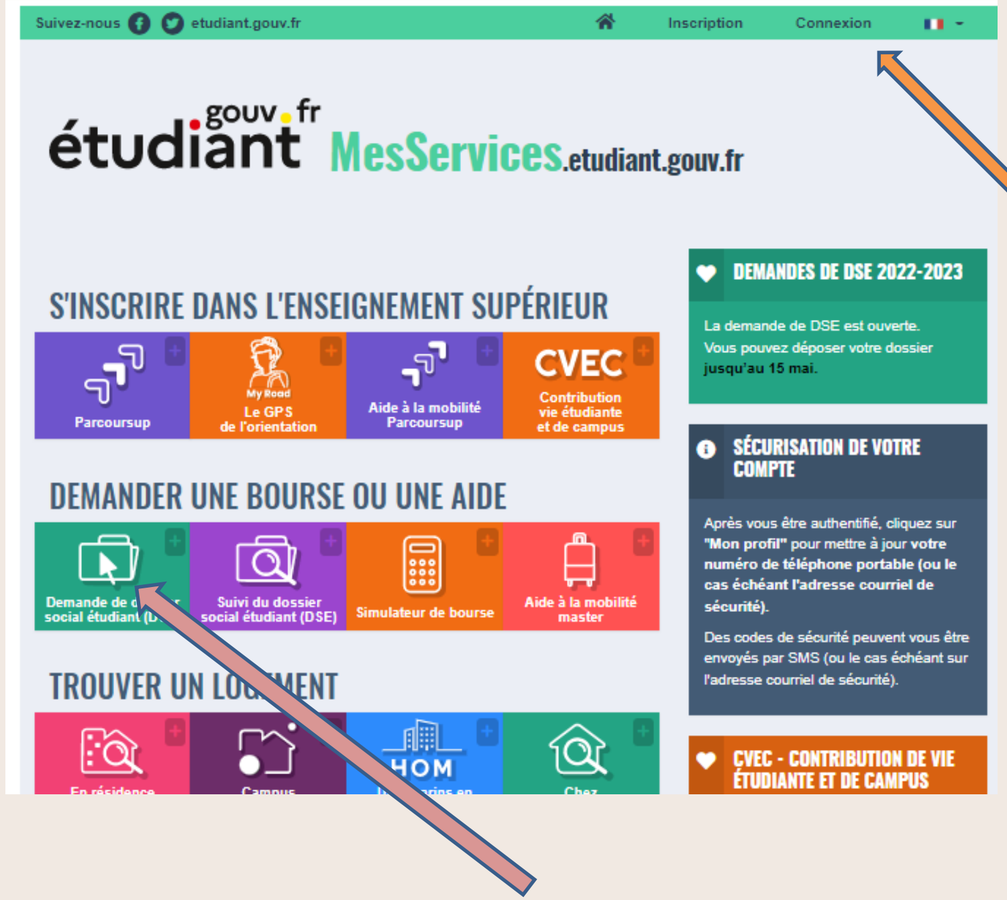

Utiliser la même adresse mail que Parcoursup

Cliquer sur cet onglet pour faire la demande de bourse

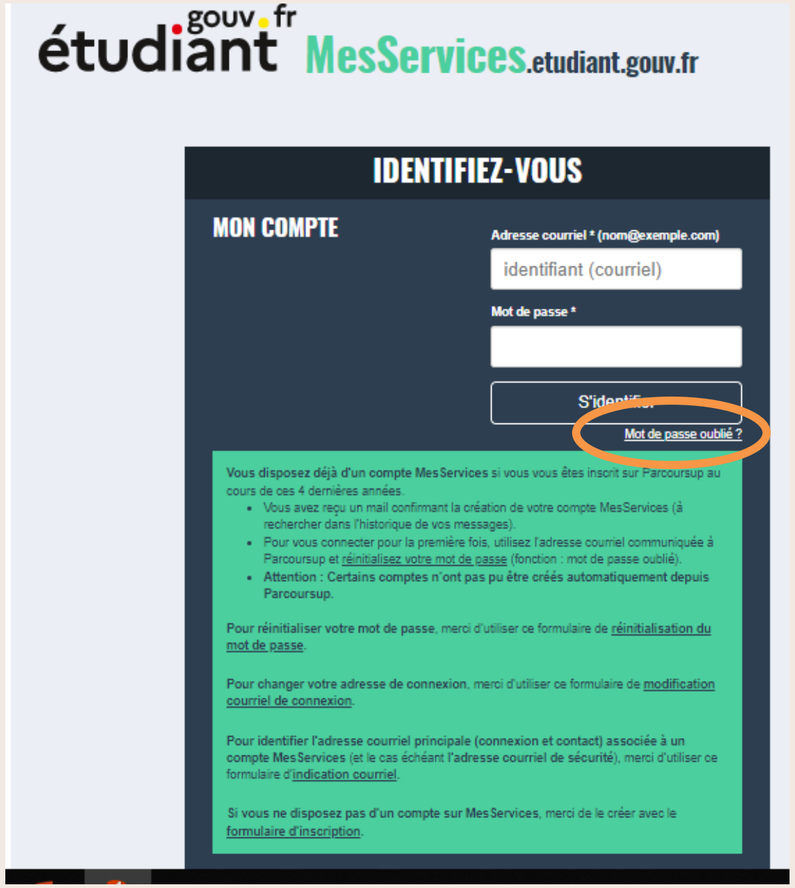

Attention le mot de passe doit être différent que celui de Parcoursup. Cliquer sur mot de passe oublié à la 1ere connexion.

Cela ne changera pas le mot de passe de Parcoursup

06 Les informations complémentaires

Le Dossier Social Etudiant est à renouveler chaque année dans le cadre de la campagne.

Bien surveiller votre boite mail (celle que vous avez indiqué sur ParcourSup) afin de suivre les informations concernant votre DSE.

Votre bourse peut être suspendue en cas de non assiduité et non présentation aux examens.

Si vous êtes boursier, vous serez exonéré des frais d'inscription à l'université et de la CVEC (103€).

Un élève non boursier au lycée peut prétendre à la bourse étudiante.

07 Contacts du CROUS Orléans-Tours

En cas de besoin

Par message

Via l'onglet Assistance sur le site
www.messervices.etudiant.gouv.fr

Par téléphone

Via le numéro 09.72.59.65.45

08 Dans quels cas solliciter l'Assistant(e) social(e) du lycée ?

1 – En cas de rupture totale de lien avec l'un ou les deux parents.

2 – Si vous avez été pris en charge, par l'aide sociale à l'enfance ou vous avez bénéficié d'une mesure éducative dans les 5 ans précédent votre majorité.

3 – Si un changement est intervenu dans votre situation familiale (invalidité, décès, séparation ou chômage) au cours de l'année 2024.

Pour toutes informations supplémentaires, contactez-moi !

Sur Pronote

Par Mail

Par téléphone

Le logement étudiant 2025/2026

Service Social en Faveur des Elèves 45

01

Si j'ai demandé un logement CROUS sur mon Dossier Social Etudiant

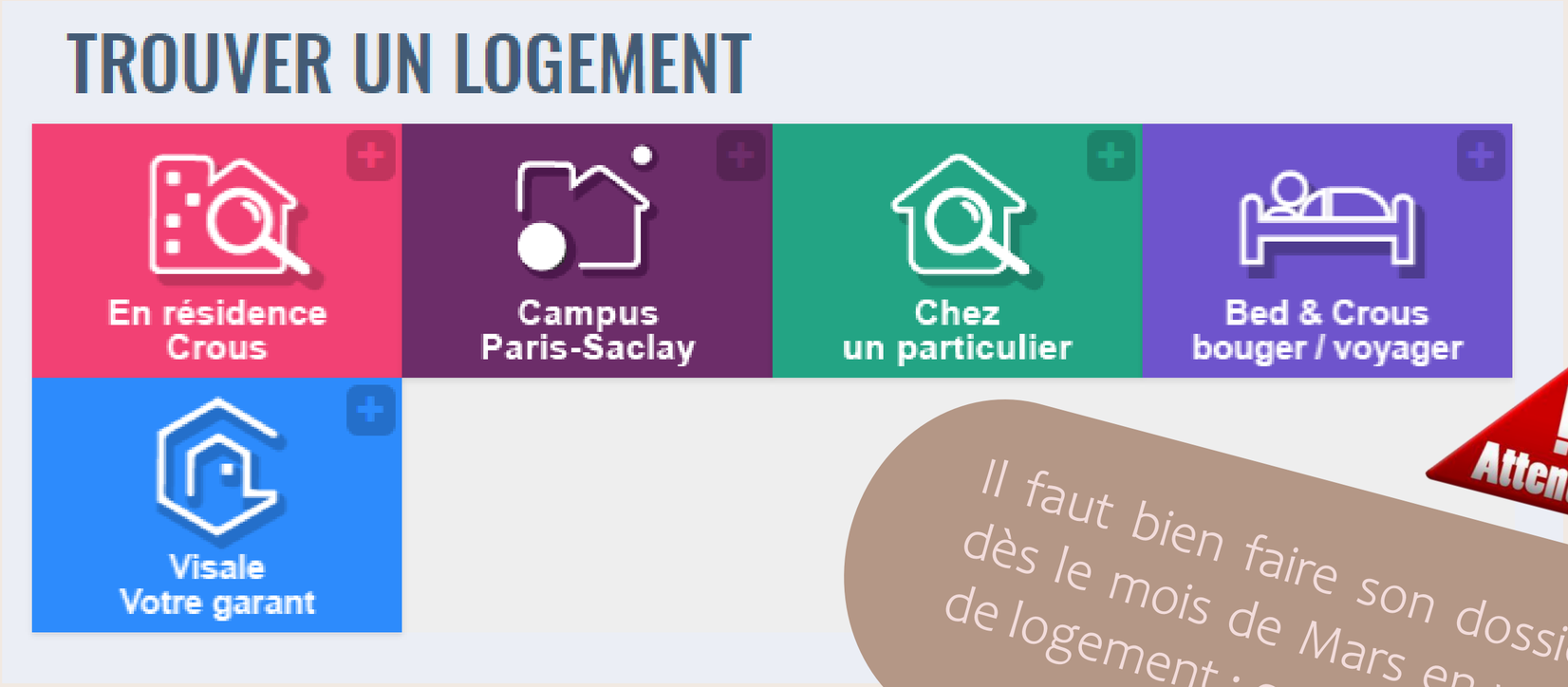

Attention

Il faut bien faire son dossier social étudiant dès le mois de Mars en vue d'une demande de logement : que l'on soit boursier ou non.

02 Demander un logement en Résidence CROUS

A partir de Mai 2025 : consultation des logements vacants

4 vœux de logement maximum (dans la même ville ou dans plusieurs)

Résultat de l'attribution par SMS/mail tous les mardis de Juin 2025

A l'attribution d'un logement : 100€ de réservation demandé

Les vœux non satisfaits sont conservés pour le tour suivant.

Informations diverses 2025/2026

Service Social en Faveur des Elèves 45

01 Comment trouver un logement ?

Plusieurs possibilités

- **LOKAVIZ** — Site de logements privés proposés et vérifiés par le CROUS

- Les journaux locaux : annonces des particuliers (LeBonCoin, ParuVendu …)
- ***www.immonot.com*** — Les notaires *(sans frais de bail)*
- Les agences immobilières *(attention aux frais d'agence)*
- **FJT** — Résidences sociales type Foyer de Jeunes Travailleurs, HLM …

02 Les aides au logement

Possibilité de demander des aides au logement auprès de la **CAF** ou de la **MSA**

Il faut comparer le montant de l'allocation logement et de l'allocation familiale

Visale

caution garantie par l'Etat pour tous les étudiants

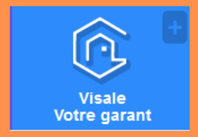

Les autres aides :

Le dispositif **LocaPass**

Avance LocaPass : 1200€ max sous forme de prêt à taux 0%
Ce dispositif est accessible pour les étudiants boursiers ou salariés et les jeunes en formation professionnelle (alternance, apprentissage…)

Mobili-jeune d'Action Logement

Cumulable avec Loca-Pass, Visale et aide au logement pour les alternants

03 Les autres aides

CROUS

Aide Annuelle ou Ponctuelle

Collectivités

Région, Département, Ville

Complémentaires retraites

Se renseigner auprès des caisses de retraites des parents

Prêts bancaires

Plusieurs banques proposent des prêts à taux 0%

Sites à consulter pour plus d'info sur vos droits :

https://www.aide-sociale.fr/simulateur/

https://crijinfo.fr/category/click-and-help-etudiants/

04 CVEC : Contribution à la Vie Etudiante et de Campus

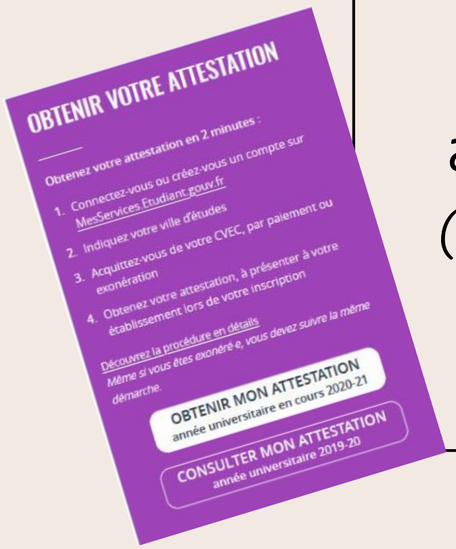

Contribution obligatoire d'un montant annuel de *103€*

(montant 2024/2025)

Sont exonérés de cette contribution :

Les étudiants boursiers ou bénéficiaires d'une ASAA

Les étudiants réfugiés

Cas particuliers :

Les étudiants en BTS, DMA ou formations comptables ne sont pas concernés par la CVEC

05 Le restaurant universitaire

Prix d’un repas

3,30€

Pour les boursiers **1€**

03 Préparer son budget

Les charges courantes :

- Logement
- Alimentation
- Transports
- Etudes
- Téléphone …

Les dépenses ponctuelles :

- Sport
- Habillement
- Stage d'études
- Permis de conduire
- Sorties …

Faire son budget
www.crous-orleans-tours.fr
> rubrique « Action sociale/santé» > « Gérer son budget »

Prochainement, un pas à pas sera disponible sur le site internet du lycée détaillant toutes les étapes de la demande de bourses.

JAHAN Amandine

06 21 51 83 57
02 38 79 10 32

Permanences au lycée :
Lundi – Jeudi matin - Vendredi

amandine.jahan@ac-orleans-tours.fr

Service Social en Faveur des Elèves 45